2026	09	15	08

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 18 SEP. 2026
ID : 001-210103636-20260915-2026_09_15_08-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT NANTUA
CANTON de PONT D'AIN

COMMUNE DE SAINT JEAN LE VIEUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 07/09/2026
NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au conseil municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 16
Qui ont pris part à la délibération : 18

Séance du 15 septembre 2026
L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre 2026
à dix-neuf heures

Présents : Mrs Bernard MAROQUENNE, Sylvain MONNET, Vincent BOUGUET, Jérôme BLANCHARD, Florent BULLIFFON, Denis MOLLARD, Stéphane MEUNIER, Xavier BUTTARD, Nicolas ALBERTINI
Mmes Martine JACQUET, Ruby BAJARD, Stéphanie VEUILLET, Julie FRESIL CHENU, Sylvie DARME FRITZ, Stéphany THIEN, Françoise JOURDAIN, Angélique WLOSIK

Excusés : Mrs David MUGNIER, Stéphane MEUNIER

Absentes : Mme Maud BESSARD MORANDAS

Pouvoirs : Mr David MUGNIER donne pouvoir à Mme Sylvie DARME FRITZ
Mr Stéphane MEUNIER donne pouvoir à Mme Julie FRESIL-CHENU

Mme Angélique WLOKIK est nommée secrétaire de séance.

8– DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR L'INSTRUCTION DES DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (D.I.A)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des D.I.A. examinées par la commission « Urbanisme »

Me DARMET notaire à LAGNIEU
Pour la vente de la parcelle ZC 163
Par 2JS IMMO 90 chemin de la passe – SAINT JEAN LE VIEUX
Au profit de Mme Seniha CEMAN et Mr Adnan KRSIC
Au prix de 105 000€

Me CBJ, notaire à OYONNAX
Pour la vente de la parcelle AC 229
Par Mme et Mr ¨PONCET– 57 Chemin des Berlodes - SAINT JEAN LE VIEUX
Au profit de Mme Elisabeth LAHAROTTE et Mr Adrien FLORIDO
Au prix de 225 000€

2026	09	15	08

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le 18 SEP. 2026
ID : 001-210103636-20260915-2026_09_15_08-DE

Me JOSSIER , notaire à OYONNAX
Pour la vente de la parcelle A 645
Par Mr BILLON René – Hauterive – SAINT JEAN LE VIEUX
Au profit de Mr CHEVILLOTE
Au prix de 58 000€

Me BAILLY JACQUEMET , notaire à PONT D'AIN
Pour la vente de la parcelle AC 115
Par Mr FOURNIER– – SAINT JEAN LE VIEUX
Au profit de Mr PICARD Michel
Au prix de 24 630€

Me BAILLY JACQUEMET , notaire à PONT D'AIN
Pour la vente de la parcelle AC 292
Par Mr FOURNIER– – SAINT JEAN LE VIEUX
Au profit de Mr PICARD Michel
Au prix de 3 640€

Me Anne DUBOIS , notaire à PONT D'AIN
Pour la vente de la parcelle AC 313
Par Mr FLAMAND– 169 rue de la Gare – SAINT JEAN LE VIEUX
Au profit de Mr Matthis GARON et Mme Camille LAUGIER
Au prix de 380 000€

Me PORAL VIALATTE , notaire à AMBERIEU EN BUGEY
Pour la vente des parcelles ZC 253 et ZC 255
Par Mme MERMILLON – 164 chemin de la Passe – SAINT JEAN LE VIEUX
Au profit de Mr Thibaut DENIZIOT et Mme Lara COSENZA
Au prix de 244000€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés ;

- **PREND** acte des décisions prises par M. le Maire au titre de sa délégation au regard du droit de préemption urbain. Il ne sera pas fait usage de ce dernier

La présente délibération deviendra exécutoire à compter de sa transmission à Madame la Sous-Préfète de Nantua.
Fait en séance les jour, mois et an susdits,

Copie certifiée conforme au registre
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-JEAN-LE-VIEUX

Bernard MAROQUENNE